

Seance du 2 février 1976

Le deux février mil neuf cent soixante seize à neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Allary, Maire.

Présents : M^r Allary, Ferret, Lheurier, Pommerey, Faure, Philippone, Yazidie, Borderon, Gouedo.

Absent. M^r Joseph Richard

Secrétaire de séance : M^r Borderon

Date de convocation = 29 janvier 1976.

Maison de Retraite de Gamby.

Dans sa séance du 18 octobre 1975, le SIVOM a pris la délibération suivante :

"Sous préjugé de l'issue des procès en cours, dans l'éventualité d'une vente au cas où des emprunts à faible taux d'intérêt et des subventions de l'Etat ou du Département permettraient l'équilibre du budget par la seule recette des frais de journées, le SIVOM pourrait se rendre acquéreur. Pour ce but, il demande à l'Administration des Domaines de lui céder le prix des meubles et immeubles".

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, donne son accord et reconnaît vocation au SIVOM du Pays d'Horte et de Larzac pour prendre toutes initiatives pour sauvegarder les conditions d'existence des Vieux, et en particulier, celle de la Maison de Retraite de Gamby.

Carte scolaire - périodes scolaires 1976-1977.

Le Comité Technique Paritaire ayant envisagé la fermeture d'une classe dans l'école de notre commune, le Conseil Municipal estime qu'il est particulièrement nécessaire de fermer l'école de Combres alors qu'à Rougac, où il est prévu de conduire les enfants de Combres, il faudrait construire une classe.

À Combres, l'école est en parfait état. Il y a une cantine qui fonctionne très bien. Les cours de jeux sont très bien entretenus, le terrain de sports jouxtant l'école.

Le Conseil Municipal est donc absolument opposé à cette fermeture car il semble que l'on veuille faire disparaître totalement Combres pour faire place à d'autres communes.

Fait et délibéré en maire les jours, mois et an susdit. Ont signé les membres présents

Elaguis Assent
Tout H. Flauz Grand
Philippeau J. Fouraud

Séance Budgetaire
du 2 février 1976

Le deux février mil neuf cent soixante seize, le Conseil Municipal s'est réuni à onze heures quinze, au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M^r Allary Yann.

Etaient présents : M^r Allary, Ferret, Albenne, Dureau, Faure, Philippon, Yazié, Bordelon, Gouédard.

Absent : M^r Joseph Richard.

Secrétaire de séance : M^r Borderon.

Date de Convocation = 29 janvier 1976.

Budget primitif 1976

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, vote le budget primitif 1976 qui s'élève, tant en dépenses qu'en recettes, à la somme de : 90487,99

Fait et délivré en mairie, les jour, mois et an susdits.
Ont signé les membres présents.

Denis Sainte Anne a. levoie
Philippeau Mazin D3010 et H. Léveillé
Jules